



# Relevé de conclusions

## Commission Formation et Vie Universitaire

---

Séance du **lundi 15 mai 2023**

## ORDRE DU JOUR

### INFORMATIONS GENERALES

#### INSTANCE CFVU

1. [APPROBATION] Relevé de conclusions relatif à la séance du 17 avril 2023.
2. [ELECTION] Désignation d'un membre élu « représentant les personnalités extérieures » de l'université au sein de la CFVU.

#### PEDAGOGIE – FORMATION

3. [DELIBERATION] Convention de coopération au 1<sup>er</sup> cycle des études en santé PASS et L.AS en lien avec l'université de Tours au titre de l'année universitaire 2022-2023.
4. [DISCUSSION] Proposition d'actualisation de la charte des examens de l'université.
5. [DELIBERATION] Soutenabilité pédagogique du Diplôme Universitaire Blockchain et cryptoactifs.
6. [DELIBERATION] Soutenabilité pédagogique du Diplôme Universitaire Organisations internationales.

#### ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

7. [INFORMATION] Campagne Parcoursup 2023 : Etat des lieux.

#### QUESTIONS DIVERSES

APPROUVÉ CFVU du 13/11/2023

**Président de séance :**

RINGUEDE Sébastien, Vice-Président en charge de la formation et de la vie universitaire.

**Sont présents :**

ANDREAZZA Caroline, Présidente du Conseil Académique.

Collège A : HAMACEK Josef, HIVET Gilles, LAVIGNE Anne.

Collège B : ALTEMAYER Valérie, AUBRY Didier, BECKER Florent, SPERONI Christophe.

Représentants BIATSS : PELLATI Annick, SIEGWALD Solange.

Représentants personnalités extérieures : NARCISSE Sophie.

Représentants des usagers UFR DEG : GRAVIOU Jeanne (T), NGUENTA NGUESSEU Guy Lionel (T)

Représentants des usagers UFR LLSH : KARCZEWSI Rhodene (S), CLAUDON Léa (T), SORNIQUE Théophile (T).

Représentants des usagers UFR ST : ABDESSELAM Lina (T), BAEZA-GLOMON Ludovic (T), BEDU Elodie (T), GAUTHIER CASTRO Helena (T), PELTIER Raphaël (T).

**Sont représentés :**

Collège A : VAUTRIN-UL Christine représentée par HIVET Gilles.

Collège B: AUBRY Didier représenté par LAVIGNE Anne, BARUT Benoît représenté par RINGUEDE Sébastien, HAOUET Chaker représenté par ANDREAZZA Caroline.

Représentants des usagers UFR DEG : MCLAUGHAN Gérard représenté par CLAUDON Léa

**Sont absents excusés :**

Collège A : GIROIR Guillaume, PELAGE Catherine, PIATECKI Cyrille.

Collège B: LICHERON Marina.

Représentants BIATSS : BEGUIN-VINCENT Geneviève, LARIGAUDERIE Thierry.

Représentants personnalités extérieures : GUEZ Emmanuel, LAURENT Hélène.

Représentants des usagers UFR DEG : AHMAT Allafouza Dadi (T), POLESE Valentin (T).

Représentants des usagers UFR LLSH : BATALA Gloire (T), BONNEFOY Elyn.

Représentants des usagers UFR ST : GEORGET Théo (T), VAN NYIA LU Stelly.

**Invités ponctuels et permanents :**

AUFRERE Valérie [Responsable du service de scolarité centrale], FITZE Fabrice [Directeur DOIP], LORIOT Caroline [DGSA Formation Vie Etudiante], SORNIQUE Théophile [Vice-Président Etudiants],

**Secrétariat de séance :**

AMRANE Leïla, assistante du Vice-Président en charge de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université d'Orléans.

<b>Effectif Statutaire :</b>	40	<b>Quorum :</b>	19
<b>Membres en exercice :</b>	38	Membres présents :	21
		Membres représentés :	5
		<b>Total :</b>	26

**Le quorum est atteint**

14h05: ouverture de la séance

## INFORMATIONS GENERALES

**Nominations récentes au sein de l'université :** Il est rappelé en séance les récentes nominations au sein de la gouvernance :

- Frédéric MOAL, vice-président délégué « vie des campus » ;
- Karine CONSTANT, chargée de mission « projet Madeleine ».

Sébastien RINGUEDE remercie Stéphanie MAUCLAIR pour le travail accompli pour améliorer la vie de nos étudiants.

Un chargé de mission « précarité étudiante » est en cours de recrutement.

**Formations pédagogiques :** Sébastien RINGUEDE informe que les masters MARS et Mécanique (rattachés à l'UFR ST) seront rattachés à la composante PolyTech à la rentrée 2023. Les enseignements sont dispensés majoritairement par des enseignants de Polytech.

**Siège vacant instance CFVU :** Caroline ANDREAZZA rappelle qu'une candidature pour le siège vacant PR, discipline sciences et techniques, a été recevable. Les élections auront lieu du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin 2023. Elle invite les élus concernés à prendre part au vote afin de pourvoir le siège vacant au sein de la CFVU.

## INSTANCE CFVU

### Point 1 [APPROBATION]

Approbation du relevé de conclusions de la séance du 17 avril 2023.

Le relevé de conclusions relatif à la séance CFVU du 17 avril 2023 est soumis pour approbation aux élus de la CFVU.

### Après en avoir délibéré

La CFVU approuve à l'unanimité le relevé de conclusions relatif à la séance CFVU du 17 avril 2023.

### Point 2 [ELECTION]

Désignation d'un membre élu « représentant les personnalités extérieures » de l'université au sein de la CFVU.

Sébastien RINGUEDE rappelle la composition de la CFVU :

- 16 représentants les enseignants-chercheurs et enseignants ;
- 4 représentants les personnels administratifs ;
- 16 représentants les étudiants (+suppléants) ;
- Et 4 représentants les personnalités extérieures dont un représentant un lycée public de la métropole orléanaise.

Monsieur Marc DUBOIS ayant cessé ses fonctions de proviseur du lycée Charles Peguy (Orléans), Caroline ANDREAZZA propose son successeur, Monsieur Samuel COLLET.

Sébastien RINGUEDE invite Monsieur COLLET, proviseur par intérim, à se présenter aux élus. Monsieur COLLET précise qu'il cessera sa fonction au 31/08/2023.

Sébastien RINGUEDE propose aux élus de procéder à l'élection à main levée.



Les élus membres adopte ce mode d'élection.



### Après en avoir délibéré

Samuel COLLET est élu représentant des personnalités extérieures au sein de la CFVU au titre de représentant d'un lycée public de la Métropole d'Orléans.

Sébastien RINGUEDE félicite Samuel COLLET et l'invite à prendre part aux débats et à l'adoption des points à l'ordre du jour.

Sébastien RINGUEDE invite les élus à se présenter individuellement.

<b>Effectif Statutaire :</b>	40	<b>Quorum :</b>	20
<b>Membres en exercice :</b>	39	Membres présents :	22
		Membres représentés :	5
		<b>Total :</b>	27

## FORMATION – PEDAGOGIE

### Point 3 [DELIBERATION]

Convention de coopération au 1<sup>er</sup> cycle des études en santé PASS et L.AS au titre de l'année universitaire 2022-2023.

Éric DUVERGER, en sa qualité de directeur du département de médecine, présente les grandes lignes de la convention. Elle vise à exposer les modalités d'organisation de la 1<sup>ère</sup> année des études de santé entre les universités de Tours (UT) et d'Orléans (UO) dans le cadre de la création du département de formation médicale et l'ouverture d'un PASS à l'université d'Orléans depuis la rentrée 2022. Cela concerne les étudiants inscrits :

- En PASS à l'UT suivie au sein de l'UT et l'UO
- En L.AS dans l'une des deux universités.

La convention fixe entre les partenaires les modalités du partenariat concernant :

- L'organisation de l'année des formations PASS à Orléans ;
- La mise en œuvre en 2<sup>ème</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle d'étudiants ayant validé un parcours de formation antérieure ;
- La poursuite d'études des étudiants inscrits en PASS à l'UT vers une licence de l'UO.

Dans cette convention, il est précisé la mise en place de deux comités :

- Comité stratégique qui a pour vocation d'arbitrer les aspects financiers ;
- Comité de pilotage qui a pour compétence la réglementation des études et l'évolution des modalités pédagogiques PASS et L.AS.

Sébastien RINGUEDE ajoute que la création des formations de médecine du 1<sup>er</sup> cycle sera examinée au CNESER, le 16 mai 2023. L'adoption de cette création permettra aux étudiants de s'inscrire à l'université d'Orléans. Il est signalé que la convention présentée ce jour court pour l'année universitaire 2022-2023. Le partenariat avec l'université de Tours sera amené à évoluer, une fois que le CNER aura adopté la création des formations de médecine du 1<sup>er</sup> cycle puis de la création de la faculté de médecine à l'université d'Orléans.

Sophie NARCISSE s'interroge sur les conditions dans lesquelles se déroulent les oraux pour les étudiants inscrits à l'université d'Orléans. Sébastien RINGUEDE indique que les enseignements et les examens s'organiseront en commun avec l'université de Tours. Si l'objectif final est la création d'une faculté de médecine autonome à Orléans, les formations de kinésithérapie, maïeutiques, pharmacie et odontologie ne seront proposées que sur un seul site ce qui

implique une collaboration entre nos universités pour que tous les inscrits en PASS et LAS des deux universités puissent accéder à ces formations. Cette collaboration est naturellement étendue à la formation Médecine et il n'est pas envisagé à ce stade que seuls les étudiants inscrits en PASS ou en LAS à Orléans puissent s'inscrire en médecine à Orléans.

Sophie NARCISSE signale que le nom du coordinateur de l'université d'Orléans est mal renseigné. Sébastien RINGUEDE et Éric DUVERGER en prennent note.

Valérie ALTEMAYER signale qu'il faudrait supprimer l'écriture inclusive.

Théophile SORNIQUE s'interroge sur les représentants d'étudiants.

Éric DUVERGER indique que les représentants étudiants sont issus des conseils centraux. Il est constaté un souci de représentativité au sein du COPIL. A ce jour, Lina ABDESSLAM, étudiante en kinésithérapie, est la représentante des étudiants au sens large de la formation médicale. Il est prévu dans la future convention d'augmenter la représentativité des étudiants au sein du COPIL.

Sébastien RINGUEDE rappelle qu'à ce stade, l'université d'Orléans ne dispose pas de faculté de médecine mais d'un département de formations médicales.

Sophie NARCISSE sollicite l'avis d'Éric DUVERGER sur l'autonomisation des oraux. Éric DUVERGER indique que le système actuel fonctionne bien et répond à la coordination régionale.

BAEZA-GLOMON Ludovic souligne que le contact DPO pour l'université de Tours est mentionné alors que cela n'est pas le cas pour l'université d'Orléans. Sébastien RINGUEDE précise que le DPO de l'université est le SAJ. Éric DUVERGER renseignera les données manquantes.

BAEZA-GLOMON Ludovic souligne que les légendes du calendrier des PASS et L.AS sont inversées. Une correction sera apportée sur la date du 31 mai 2023.



#### Après en avoir délibéré et sous réserve que les modifications soient apportées

La CFVU adopte la convention de coopération relative au 1<sup>er</sup> cycle des études en santé PASS et L.AS au titre de l'année universitaire 2022-2023[17 voix POUR – 10 ABSTENTIONS].

Sébastien RINGUEDE remercie Éric DUVERGER.

#### Point 4 [DISCUSSION]

Proposition d'actualisation de la charte des examens de l'université.

Avant de soumettre ce point à l'adoption, Sébastien RINGUEDE souhaite échanger avec les élus CFVU. La dernière mise à jour date de 2012.

Il remercie le groupe de travail. Il rappelle que la charte rappelle un ensemble de règles relatives au fonctionnement des examens au sein de l'université d'Orléans.

Elodie BEDU s'interroge sur le respect de délai de 48h pour transmettre le certificat médical descriptif en cas de blessure en cours d'épreuves physiques. Ce délai est court compte tenu du désert médical sur le département ainsi que le manque de moyens humains au SSU. Sébastien RINGUEDE rassure en indiquant que les services de scolarité sont assez souples. Il est attendu que l'étudiant prévienne sous 48h de sa situation.

Après débat sur ce point, Il est ajouté « **dans la mesure du possible** »

D'autres points d'actualisation sont soulevés par les élus, les correctifs sont pris en compte.

La charte sera proposée à l'ordre du jour de la prochaine CFVU.

## Point 5 [DELIBERATION]

Soutenabilité pédagogique relative au Diplôme Universitaire intitulé « blockchain et cryptoactifs ».

Alexis DIRER et Matthieu PICAULT, responsables du projet, sont invités à présenter les orientations pédagogiques dudit DU.

Un enseignement sur la blockchain mobilise des concepts en informatique et cryptographie. Les applications développées sur les blockchains comme la finance décentralisée ou le paiement introduisent des concepts enseignés en économie et finance. Etant par nature pluridisciplinaire, la formation ne suit pas une logique de filière, mais complète plusieurs d'entre elles en dispensant une formation complémentaire avec l'obtention d'un certificat.

Une formation sur les blockchains et leurs applications est au croisement de l'informatique et de la cryptographie (mathématiques) d'une part, et des domaines de l'économie et de la finance, le droit et la gestion, d'autre part. Bien que d'une manière séparée, tous ces champs sont enseignés au sein de l'université d'Orléans.

Les étudiants sortant avec un master en droit privé des affaires peuvent valoriser leur connaissance sur les blockchains et les cryptomonnaies. Il existe en France une dizaine de cabinets d'avocats spécialisés sur le droit du numérique et des nouvelles technologies. Les étudiants sortant avec un master en économie (statistiques et économétrie ou banque finance) ou en informatique peuvent également faire valoir sur le marché du travail une spécialisation complémentaire sur les blockchains qui leur ouvriront des opportunités supplémentaires d'emploi au cours de leur carrière.

Le DU répond à une demande soutenue sur le marché du travail dans un contexte de développement des applications sur les blockchains, notamment dans le paiement et la finance. Un grand nombre de sociétés financières et la majorité des banques ont maintenant un département ou un service dédié aux blockchains et cryptoactifs.

Une bonne appréhension par la taille du secteur est fournie par la liste des entreprises membres de l'ADAN (Association pour le Développement des Actifs Numériques) impliquées dans le secteur de la blockchain en France. Le répertoire compte près de 200 entreprises dans les marchés, la conservation, les paiements, la gestion, les outils d'analyse des cryptoactifs, l'accompagnement de projets et d'utilisateurs. Le dynamisme du marché s'observe également au vu des nombreuses annonces d'offres d'emplois dans le secteur de la blockchain.

Mathieu PICAULT présente le calendrier relatif à la mise en place de ce DU. En juin, est prévu pour les étudiants (en premier groupe), un premier module « initiation » de 20h. Ce 1<sup>er</sup> module permettra de recueillir les premiers retours des étudiants avant l'ouverture formelle du DU. Le premier module sera reconnu par l'obtention d'un certificat gratuit. Les deux premiers cycles débiteront en octobre pour s'achever à la fin du semestre académique 2023-2024.

L'application DISCORD sera utilisée pour les enseignements. La réflexion sur la campagne de communication est en cours.

Les frais d'inscription sont modérés pour les étudiants, 250€. La mission à venir est de développer des partenariats afin de pouvoir financer ce DU.

### Objectifs de la formation – compétences développées :

Au terme de la formation, les apprenants seront capables :

- D'interagir avec les principales blockchains en sécurité ;
- De comprendre le fonctionnement des blockchains et cryptoactifs ;
- D'appréhender les enjeux et implications juridiques, réglementaires, économiques et financiers des technologies basées sur les blockchains ;
- D'accéder à des emplois ou des formations plus avancées en lien avec l'éco-système blockchain et cryptoactifs ;
- Savoirs transmis : connaissances des blockchains et leur fonctionnement, différents types de cryptoactifs, des applications développées sur les blockchains et du cadre juridique des blockchains et cryptoactifs ;
- Savoir-faire technique : introduction à la cryptographie et programmation sur blockchain.

**Publics visés :** Etudiants souhaitant approfondir et/ou développer leur connaissance dans ce domaine, en particulier des étudiants souhaitant postuler à des emplois en lien avec ce domaine. Certifier la connaissance dans ce domaine

**Prérequis :** pas de connaissances prérequisées en blockchain et cryptoactifs, baccalauréat ou équivalent, niveau en français B1 minimum.

**Type de public :** Formation initiale, continue et à distance au niveau national.

**Effectifs attendus en formation continue :**

Année n + 1	Année n + 2	Année n + 3	Année n + 4	Année n + 5
10	12	15	20	25

**Niveau de la formation :**

- Niveau III (Bac+2)
- Niveau II(Bac+3/Bac+4)
- Niveau I (Bac+5)

**Equipe de formation :** Une équipe pluridisciplinaire

Proportion d'heures assurées par des enseignants de l'université : 68 %

Proportion d'heures assurées par des intervenants professionnels : 32 %

Titulaires :

NOM, Prénom	Statut	Section CNU	Service prévisionnel DU en Heq TD
DIRER Alexis	Professeur	05	27
PICAULT Matthieu	MCF	05	6
GALANTI Sébastien	MCF	05	6
STIROPOULOU Anastasia	Professeur	01	6

Contractuel : Professionnels extérieurs à l'université d'Orléans :

NOM, Prénom	Statut	Service prévisionnel DU en HEQ TD
MONNOT Barnabé	Salarié	12
POUILLE Jordan	Salarié	6
BENICHOU Laurent	Auto-entrepreneur	3

**Liste des unités d'enseignements proposées :**

N° UE	Intitulé de l'UE	Responsable UE	Nombre d'heures			
			CM	TD	TP	HeqTD

1	Vue d'ensemble des blockchains et cryptoactifs	Galanti	8			12
2	Fonctionnement des blockchains	Picault	6			9
3	Paiements et finance sur les blockchains	Direr	8			12
4	Connaissances avancées des blockchains	Monnot	8			12
5	Finance décentralisée	Direr	8			12
6	Droit et fiscalité des cryptoactifs	Stiropoulou	6			9
<b>Total</b>			<b>44</b>			<b>66</b>

**Organisation de la formation :** Les enseignements sont proposés en cours du soir et un samedi matin sur deux, sous format distanciel.

**Modalités de contrôle des connaissances :**

- Les examens se déroulent en session unique ;
- La compensation s'applique au diplôme ;
- Des conditions d'assiduité ne s'appliquent pas ;
- Examen final sur table couvrant l'ensemble du contenu de la formation.

N°UE	Intitulé de l'enseignement	COEF	Session 1				Session de rattrapage			
			RNE				RNE			
			quotité (en %)	modalité	nature	durée	quotité (en %)	modalité	nature	durée
UE1	Vue d'ensemble des cryptoactifs	4	100 %	CT	écrit	20 min	100 %	CT	oral	20 min
UE2	Fonctionnement des blockchains	3	100 %	CT	écrit	20 min	100 %	CT	oral	20 min
UE3	Paiements et finance sur les blockchains	4	100 %	CT	écrit	20 min	100 %	CT	oral	20 min
UE4	Connaissances avancées des blockchains	4	100 %	CT	écrit	20 min	100 %	CT	oral	20 min
UE5	Finance décentralisée	4	100 %	CT	écrit	20 min	100 %	CT	oral	20 min
UE6	Droit et fiscalité des cryptoactifs	3	100 %	CT	écrit	20 min	100 %	CT	oral	20 min

**Jury :**

- Professeur DIRER Alexis ;
- MCF PICAULT Matthieu ;
- Professeur STIROPOULOU Anastasia ;
- MCF GALANTI Sébastien ;

**Evaluation des enseignements :** Un questionnaire d'évaluation des cours sera transmis aux apprenants à la fin de chaque UE. Un conseil de perfectionnement sera créé et composé pour moitié d'enseignants chercheurs et moitié de professionnels. Il se réunira à un rythme annuel et sera en charge des orientations stratégiques de la formation.

Solange SIEGWALD fait remarquer un décalage entre la présentation en CFVU et le document transmis aux élus concernant les M3C en session de rattrapage.

Alexis DIRER précise que le contenu de la formation ainsi que les M3C sont en constante modification. La durée de l'examen est d'une heure permettant ainsi d'englober les différentes

disciplines.

Solange SIEGWALD insiste sur les M3C contenues dans le dossier de création de DU ; une erreur apparaît au niveau de la session de rattrapage. Elle invite les porteurs de projets à mentionner les M3C afférentes à l'obtention du premier module. Les porteurs de projet en prennent bonne note.

Théophile SORNIQUE interpelle les porteurs de projet quant aux financements apportés par les fonds privés. Il craint que le financement du DU dépende de ces fonds et souhaiterait connaître le panel des entreprises qui participent au financement.

Alexis DIRER indique que la réflexion est portée sur la sécurisation des fonds privés. Les entreprises qui ont été et seront contactées sont des entreprises notoires dans le domaine.

Mathieu PICCAULT rappelle qu'il faut bien distinguer la technologie blockchain de la cryptomonnaie en tant que telle. Le premier module abordera la cryptomonnaie en tant que telle en passant par la pédagogie, la réglementation et les règles de base en matière de finances pour ne pas tomber dans des dérives. Ce DU peut intéresser des entreprises dont une partie de ses employés souhaiteraient suivre la formation ou des entreprises intéressées par la technologie. L'usage de la technologie blockchain ne se limite pas aux cryptomonnaies. De nombreux domaines et secteurs d'activités utilisent déjà cette technologie ou prévoient de le faire dans les années à venir (secteurs banque, assurance, logistique, énergétique). La recherche de partenariat a pour objectif de proposer à nos étudiants un tarif attractif.

Il est précisé que de plus en plus de Masters, en droit, gestion ou finances ont intégré un enseignement sur les blockchain dans leur formation. L'objectif de ce DU sera d'éviter de multiplier les micros enseignements. Ce DU sera ainsi ouvert à tous les étudiants et salariés de France et les enseignements seront dispensés le soir et uniquement en distanciel. Il s'agira en effet du premier diplôme dans cette discipline, attirant ainsi un plus large public.

Florent BECKER souhaiterait disposer d'information en matière de RGPD quant à l'utilisation de l'appli DISCORD. Matthieu PICCAULT indique que l'outil ne collectera pas de données personnelles. Il s'agit uniquement d'un outil de discussion et de partage de contenu.

Florent BECKER souhaiterait connaître la programmation dédiée à la technologie blockchain aux apprenants. Alexis DIRER indique que dans le premier module, seront abordés, en introduction, le langage, l'interaction et la logique du smart contracts. L'objectif est de faire connaître les concepts fondamentaux de la technologie blockchain au travers de différents exemples et concepts concrets.

Florent BECKER s'interroge sur le principe général. Il informe voter contre l'ouverture de ce DU. Il considère que ce DU participe à légitimer ces cryptoactifs et ces blockchains, qui sont, selon lui, nuisibles et inutiles. Il considère que l'on se situe dans un gachis délibéré des chances de survie de l'humanité, ce qui est éthiquement indéfendable alors que l'on dispose d'alternatives à cet usage. Il évoque également la nuisance sociale des cryptoactifs qui contournent une partie de la réglementation sur les finances et s'appuyant sur les situations de cybercriminalités qu'ils provoquent.

Concernant la question environnementale, Alexis DIRER rappelle l'existence de deux types de Blockchains selon la façon dont les blocks sont validés. Il précise que ce sont les Bitcoin essentiellement qui sollicitent énormément d'énergie. A ce jour, la grande majorité des Blockchains sont à l'épreuve des enjeux de consommations énergétiques beaucoup plus

réduites, même si cela reste une problématique sur laquelle il convient de travailler. Alexis DIRER insiste sur la possibilité de travailler sur les blockchains tout en ayant une conscience énergétique. Dans le cadre de ce DU, il s'agit d'introduire et de sensibiliser les étudiants sur la technologie et non d'une formation de développeur.

Alexis DIRER regrette que pour les élus de la CFVU, cette technologie n'ait aucun usage et aucune légitimité et par conséquent, que ce DU n'ait pas de légitimité. Toutefois, il liste les applications.

En raison des diverses questions portant sur l'opportunité politique de l'ouverture de ce DU, Sébastien RINGUEDE rappelle que la CFVU adopte la soutenabilité pédagogique : les maquettes pédagogiques et les modalités de contrôles des connaissances et de compétences. Il revient au CAC d'adopter les objectifs de la formation, la cohérence avec l'offre existante, les débouchés, les métiers ciblés et le public visé au regard de la présentation du porteur du projet. Quant au conseil d'administration, il acte ou non la création effective de la formation au regard notamment des éléments financiers portés à sa connaissance. Le CAC qui se réunit ce 16 mai, statuera sur l'opportunité politique. En raison du calendrier des conseils centraux, cette demande d'ouverture ne pouvait respecter la procédure de l'établissement et des excuses sont présentées aux élus.



#### Après en avoir délibéré

La CFVU vote contre l'adoption portant sur l'ouverture du diplôme universitaire « blockchain et cryptoactifs » [7 voix POUR - 11 voix CONTRE - 9 ABSTENTIONS].

#### Point 6 [DELIBERATION]

Soutenabilité pédagogique relative au Diplôme Universitaire intitulé « organisations internationales ».

Camélia TURCU, professeur à l'UFR DEG, est invitée par Sébastien RINGUEDE à présenter son projet d'ouverture d'un DU intitulé « Organisations internationales ».

**Responsables de la formation :** Jean-Louis Combes (UCA, LEO) et Camélia Turcu (UO, LEO)

**Composante :** UFR DEG

**Constat :** De nombreuses relations ponctuelles (conférences, visites, accords en matière de recherche) avec des institutions internationales, banques centrales ; placement des doctorants du Laboratoire d'Economie d'Orléans (LEO) dans de nombreuses institutions internationales et banques centrales.

**Mais il manque :**

- Une formalisation de la préparation existante mise en place pour intégrer les institutions internationales ;
- Un cadre global de collaboration en matière de formation entre les enseignants chercheurs du Laboratoire d'Economie d'Orléans (LEO) appartenant à l'Université d'Orléans et ceux relevant de l'Université Clermont Auvergne, investis dans cette préparation des étudiants.

**Objectifs de la formation – compétences développées :**

- **Objectif principal :** Fédérer les réseaux dont dispose le Laboratoire d'Economie d'Orléans (UO & UCA) afin de construire un programme de formation, sous la forme d'un Diplôme Universitaire, axé sur la préparation à l'intégration des organisations internationales et des banques centrales.

- **Contenu** : cours thématiques, conférences proposées par des intervenants internationaux de renom, présentations concernant le processus de recrutement des institutions internationales, un partage d'expérience des anciens étudiants et un coaching / une préparation aux entretiens.
- **Savoir transmis** : L'objectif du DU est de former les participants à l'analyse des politiques publiques (fiscales, monétaires, macro prudentielles, commerciales ou environnementales), dans le cadre d'une approche macroéconomique orientée vers le développement durable, conformément à ce que l'on peut attendre des institutions internationales et des banques centrales.

#### Présentation :

Le programme présente à la fois :

- Des fondements et des mécanismes théoriques ;
- Des illustrations pratiques et basées sur des données utilisant différents logiciels statistiques (Stata, R) ;
- Des présentations détaillées du processus de recrutement dans les institutions internationales ;
- Une préparation approfondie aux entretiens sera fournie aux participants du DU ;
- Des partages d'expériences des économistes travaillant dans ces institutions sont également programmés ;

La formation sera complétée par la rédaction et la présentation d'un projet d'analyse économique qui utilise les approches et les techniques acquises pendant le cours en relation avec un contexte économique et une politique spécifique.

**Présentation formation pédagogique** : Volume total : 80 h CM + 10h sans frais

#### Programme de la formation :

- **Module 1** : Avancées en macroéconomie et microéconomie : 15h CM  
Intervenants potentiels : Sonia Schwartz, Patrick Villieu, Beatrice Boulu-Rechef
- **Module 2** : Avancées de l'économie du développement et du commerce : 15h CM  
Intervenants potentiels : Daniel Mirza, Catherine Bros, Gervasio Semedo
- **Module 3** : Économie et politiques de l'environnement et des ressources : 15h CM  
Intervenants potentiels : Pascale Motel-Combes, Camélia Turcu, Thais Nunez-Rocha
- **Module 4** : Politiques macroéconomiques : théorie et applications : 15h CM  
Intervenants potentiels : Jean-Louis Combes, Alexandru Minea, Daria Onori
- **Module 5** : Evaluation des politiques publiques : 10h CM  
Intervenants potentiels : Marcel Voia, Ismaël Issifou (Nations Unies)
- **Module 6** : Conférences : 6h CM  
Intervenants potentiels : Xavier Debrun (Banque Nationale de Belgique), Michael Stierle (Commission européenne), Alina Luca (FMI)
- **Module 7** : Partage d'expérience et préparation à intégrer les institutions internationales : 10h (proposé sans frais par des économistes travaillant dans des institutions internationales et banques centrales)
- **Module 8** : Projet (travail individuel) : 4h CM  
Suivi de projet : Jean-Louis Combes, Camélia Turcu

#### Intervenants :

La formation est dispensée par :

- Des professionnels et des universitaires spécialisés dans l'analyse des politiques publiques.

- Des intervenants de renom issus d'institutions internationales, de banques centrales seront invités à donner des conférences dans le DU.

Des sessions spéciales de partage d'expérience et de coaching sont assurées par :

- Des anciens étudiants de l'UO et de l'UCA aujourd'hui en poste dans des institutions internationales et des banques centrales (e.g. Jean-Marc Atsebi (FMI), Mohamed Boly (Banque Mondiale), Vanessa Dovonou (Banque Mondiale), Dylan Bourny (OCDE), Tahsin Saadi Sedik (FMI), Kady Keita (FMI)) ;
- Des enseignants chercheurs ayant déjà préparé des anciens étudiants à intégrer les institutions internationales.

**Public visé :** ce DU s'adresse aux professionnels, doctorants et diplômés de Master 2 qui souhaitent postuler à des postes dans les institutions internationales et les banques centrales, et qui souhaitent acquérir une connaissance plus approfondie, tant d'un point de vue théorique qu'appliqué, de l'analyse des politiques publiques dans un environnement international.

**Niveau d'étude et diplômes requis à l'entrée :** Master 2 en Economie, Sciences Politiques, Gestion, Econométrie et analyse de données.

- **Pré-requis :** Connaissances en économie et analyse de données.
- **Modalités de recrutement :** Pour candidater à la formation, il est demandé aux candidats de transmettre un CV, une lettre de motivation et deux lettres de recommandation.

**Effectifs attendus :**

- 2023-2024 : 15
- 2024-2025 : 15
- 2025-2026 : 17

Le Diplôme Universitaire Organisation Internationales s'inscrit dans le cadre de la formation continue. L'organisation des cours permet la continuité de l'activité professionnelle.

**Durée :** 15 jours. La formation se déroulera sur 3 semaines réparties au premier et second semestre de l'année universitaire 2023-2024. En général, 5h de cours seront dispensés par jour. Sur certains jours, ces cours peuvent être suivis d'un partage d'expérience ou d'une conférence.

**Langue :** Cette formation est dispensée en anglais (majoritairement) et en français. Les supports utilisés seront tous rédigés en anglais.

**Format enseignements :** La formation se déroulera en présentiel à la Faculté de Droit Economie et Gestion, Université d'Orléans ainsi qu'en distanciel (E.G. les séances de partage d'expérience, en particulier).

**Calendrier :**

- 1er – 30 juin 2023 : ouverture des candidatures ;
- Début juillet 2023 : entretiens ;
- Mi-juillet 2023 : décision finale sur les candidatures ;
- Fin août / début septembre : inscriptions ;
- Octobre 2023 : début des cours possible.

**Frais d'inscription et subventions :**

**Frais d'inscriptions :**

- 1500 euros pour des candidats membres du LEO (UO, UT, UCA)
- 3000 euros pour tout autre candidat

Ce tarif comprend la fourniture du matériel pédagogique.

Le service de formation continue (SEFCO) peut aider les candidats à monter un dossier de financement.

**Partenariats stratégiques :**

- Possibilité de développer des partenariats dans le cadre de l'université européenne ATHENA (en discussion) et dans le cadre du PIA4 (discussion à venir) ;

- Possibilité de promouvoir le certificat dans le cadre des réseaux internationaux (ex. INFER) et dans le cadre des réseaux d'anciens étudiants des masters de l'IEO et d'anciens docteurs du LEO.

**Contrôle des connaissances et délivrance du diplôme :**

- Assiduité : obligatoire (contrôlée par fiche de présence) ;
- Modalités de contrôle des connaissances : contrôle continu ;
- Modalités d'obtention du diplôme : le diplôme sera attribué après la validation du contrôle continu associé à chaque module (ex. QCM) et la présentation orale (module 8) d'un projet mobilisant l'ensemble des connaissances acquises lors du DU avec une application concrète liée à l'évaluation des politiques publiques au niveau international. Cette présentation sera évaluée par les responsables de la formation.

Elodie BEDU s'interroge sur l'organisation des enseignements compte tenu de la création du département de formations médicales. Camélia TURCU indique que les enseignements se dérouleront dans une salle réservée actuellement à l'activité recherche dans les locaux du laboratoire LEO.

Solange SIEGWALD remercie pour la préoccupation de la disponibilité des salles dans ce contexte d'occupation des salles à flux tendu.

Anne LAVIGNE souhaite connaître la politique de l'établissement en termes d'ouverture des DU. Sébastien RINGUEDE rappelle la procédure d'adoption d'un DU :

- CAC : adopte l'orientation politique de formation ;
- CFVU : adopte la soutenabilité pédagogique ;
- CA : adopte l'ouverture d'un DU selon le critère d'un budget à l'équilibre.

Anne LAVIGNE s'interroge sur la gestion des volumes horaires des enseignants-chercheurs sur la dispense d'enseignement dans un DU et dans une formation accréditée.

Sébastien RINGUEDE précise qu'il faut rester vigilant et que l'ouverture des DU est en générale une belle opportunité pour l'établissement.

Camélia TURCU indique que les enseignements dans ce DU sont dispensés par un panel d'interlocuteurs divers (EC de l'UO – de l'UT ainsi que des prestataires extérieures). 37% du volume horaires de ce DU est dispensé par des EC de l'université.

Gilles HIVET regrette que l'équilibre financier des DU ne permette pas de créer de postes supplémentaires et souhaiterait connaître le nombre d'heures d'enseignements sur l'ensemble des DU ouverts au sein de l'université. Il précise avoir participé au vote de plusieurs ouvertures de DU, et qu'il craint que sur le long terme les enseignants soient sous tension en termes de volume horaires.

Valérie ALTEMAYER intervient sur les modalités de recrutement qui comportent deux phases. 1/Admission (CV, LM et 2LR) 2/Admissibilité : entretien. La seconde phase n'apparaît pas dans les modalités de recrutement. Camélia TURCU en prend note et ne manquera pas d'apporter l'ajout.

Elodie BEDU regrette que les recettes ne proviennent que des frais d'inscription des étudiants, surtout dans une époque où la précarité étudiante est souvent évoquée.

Camélia TURCU fait savoir que les discussions sont en cours afin d'intégrer ce DU dans les projets de l'université européenne ATHENA et dans le cadre du PIA4.

Sébastien RINGUEDE précise qu'un DU qui ne respecte pas son budget à l'équilibre (faute

d'inscriptions et/ou des recettes non respectées alors que les coûts sont bien là), ledit DU ne sera pas ouvert.

Par exemple : DU DRONE (manque d'inscriptions] – DU SHIATSU (enseignants vacataires).



### Après en avoir délibéré

La CFVU adopte la soutenabilité pédagogique relative au Diplôme Universitaire intitulé « organisations internationales » [25 voix POUR – 2 ABSTENTIONS].

## ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

### Point 7 [INFORMATION]

Campagne Parcoursup 2023 : état des lieux.

Sébastien RINGUEDE dresse un état des lieux de la campagne Parcours 2023 au 5 mai 2023 en s'appuyant sur les données ci-dessous.

Libellé formation inscription/affectation	Total des vœux Année N	Rappel Année N-1	Candidats du secteur	Candidats hors secteur	Filles	Garçons	Boursier certifié des lycées	Non boursier certifié des lycées
DEG Châteauroux - Droit général	496	350	375	121	346	150	86	410
DEG - Droit - Parcours Droit européen	961	875	657	304	689	272	185	776
DEG - Droit - Parcours Droit général	2614	1975	1869	745	1796	818	527	2087
DEG - Droit - Parcours Droit-Histoire (DEG)	357	411	277	80	211	146	60	297
DEG - Droit - Parcours Economie - Gestion	806	490	704	102	447	359	188	618
DEG - Economie et gestion	2726	2723	2403	323	1202	1524	535	2191
DEG Bourges - Droit général	824	1175	583	241	585	239	161	663
DEG Bourges - Droit général - Accès Santé (LAS)	393	319	238	155	285	108	92	301
DEG Châteauroux - Economie et gestion	458	471	409	49	213	245	92	366
DEG Châteauroux - Economie et gestion	397	423	358	39	179	218	74	323
DEG Châteauroux - Economie et gestion - Accès Santé (LAS)	160	126	135	25	74	86	40	120
	10192	9338	8008	2184	6027	4165	2040	8152

Libellé formation inscription/affectation	Total des vœux Année N	Rappel Année N-1	Candidats du secteur	Candidats hors secteur	Filles	Garçons	Boursier certifié des lycées	Non boursier certifié des lycées
---	------------------------	------------------	----------------------	------------------------	--------	---------	------------------------------	----------------------------------

LLSH - 1 - Sc. du langage - Espagnol (LLCER)	217	193	194	23	174	43	73	144
LLSH - 1 - Sc. du langage - Anglais (LLCER)	526	469	452	74	389	137	109	417
LLSH - 2 - Sc. du langage - LEA Anglais/Allemand	91	90	75	16	56	35	15	76
LLSH - 2 - Sc. du langage - LEA anglais/espagnol	362	323	310	52	274	88	77	285
LLSH - 3 - Sc. du langage - Lettres	251	281	215	36	216	35	49	202
LLSH - 4 - LEA Anglais/Espagnol - Anglais - Espagnol (LLCER)	527	623	446	81	394	133	120	407
LLSH - 4 - LEA Anglais/Japonais - Anglais (LLCER)	604	1045	270	334	388	216	109	495
LLSH - 5 - Lettres - Anglais (LLCER)	634	903	508	126	475	159	118	516
LLSH - 5 - Lettres - Espagnol (LLCER)	114	119	84	30	94	20	31	83
LLSH - 6 - Lettres - Histoire	331	324	278	53	209	122	62	269
LLSH - 7 - Histoire - Géographie et aménagement	504	527	417	87	200	304	74	430
LLSH - 8 - Histoire - Droit	339	435	280	59	157	182	63	276
LLSH - Géographie et aménagement - Accès Santé (LAS)	55	0	49	6	31	24	9	46
LLSH Châteauroux - Histoire	270	322	212	58	115	155	46	224
LLSH Châteauroux - LEA - Parcours Anglais/Chinois	109	161	65	44	80	29	21	88
LLSH Châteauroux - LEA - Parcours Anglais/Espagnol	289	308	237	52	206	83	68	221
	<b>5223</b>	<b>6123</b>	<b>4092</b>	<b>1131</b>	<b>3458</b>	<b>1765</b>	<b>1044</b>	<b>4179</b>

Libellé formation inscription/affectation	Total des vœux Année N	Rappel Année N-1	Candidats du secteur	Candidats hors secteur	Filles	Garçons	Boursier certifié des lycées	Non boursier certifié des lycées
---	------------------------	------------------	----------------------	------------------------	--------	---------	------------------------------	----------------------------------

ST - C.M.I - Coursus Master en Ingénierie - Chimie	279	335	NC	NC	245	34	34	245
ST - C.M.I - Coursus Master en Ingénierie - Mathématiques	201	113	NC	NC	61	140	21	180
ST - Chimie - Accès Santé (LAS)	353	0	335	18	236	117	56	297
ST - CSt (Chimie, Sciences de la terre)	199	0	165	34	111	88	30	169
ST - CSv (Chimie, Sciences de la vie)	1133	0	899	234	760	373	136	997
ST - Mathématiques - Accès Santé (LAS)	248	0	221	27	130	118	38	210
ST - MÉ (Économie, Mathématiques)	354	0	301	53	115	239	52	302
ST - MI (Informatique, Mathématiques)	995	0	819	176	176	819	157	838
ST - MP (Mathématiques, Physique)	992	0	794	198	237	755	106	886
ST - PC (Chimie, Physique)	419	0	357	62	216	203	49	370
ST - Physique - Accès Santé (LAS)	153	0	150	3	67	86	25	128
ST - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS)	1224	0	1012	212	847	377	211	1013
ST - Sciences de la vie - Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)	452	371	296	156	376	76	51	401
ST - STAPS - Bourges	2089	1901	1306	783	604	1485	246	1843
ST - STAPS - Bourges - Accès Santé (LAS)	1175	1116	695	480	408	767	145	1030
ST - STAPS - Orléans	3485	3476	2170	1315	997	2488	433	3052
ST - STAPS - Orléans - Accès Santé (LAS)	1644	1710	1039	605	573	1071	220	1424
<b>Total</b>	<b>15395</b>	<b>9022</b>	<b>10559</b>	<b>4356</b>	<b>6159</b>	<b>9236</b>	<b>2010</b>	<b>13385</b>

#### IUT 18

Libellé formation inscription/affectation	Total des vœux Année N	Rappel Année N-1	Filles	Garçons	Boursier certifié des lycées	Non boursier certifié des lycées
---	------------------------	------------------	--------	---------	------------------------------	----------------------------------

BUT - Génie civil - Construction durable (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première)	1287	1305	280	1007	159	1128
BUT - Gestion des entreprises et des administrations (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première)	856	767	411	445	141	715
BUT - Management de la Logistique et des Transports (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première)	743	569	69	674	73	670
BUT - Carrières sociales parcours villes et territoires durables	287	390	198	89	34	253
BUT - Mesures physiques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première)	258	290	41	217	13	245
BUT - Qualité, logistique industrielle et organisation (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première)	177	199	51	126	25	152
	<b>3608</b>	<b>3520</b>	<b>1050</b>	<b>2558</b>	<b>445</b>	<b>3163</b>
		<b>-88</b>	<b>29%</b>	<b>71%</b>	<b>12%</b>	<b>88%</b>

#### IUT 28

Libellé formation inscription/affectation	Total des vœux Année N	Rappel Année N-1	Filles	Garçons	Boursier certifié des lycées	Non boursier certifié des lycées
BUT - Génie électrique et informatique industrielle (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première)	523	496	41	482	72	451
BUT - Génie industriel et maintenance (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première)	465	337	39	426	57	408
BUT - Management de la Logistique et des Transports (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première)	325	366	86	239	46	279
	<b>1313</b>	<b>1199</b>	<b>166</b>	<b>1147</b>	<b>175</b>	<b>1138</b>
		<b>-114</b>	<b>13%</b>	<b>87%</b>	<b>13%</b>	<b>87%</b>

#### IUT 36

Libellé formation inscription/affectation	Total des vœux Année N	Rappel Année N-1	Filles	Garçons	Boursier certifié des lycées	Non boursier certifié des lycées
---	------------------------	------------------	--------	---------	------------------------------	----------------------------------

BUT - Techniques de commercialisation	1398	1219	737	661	239	1159
BUT - Gestion des entreprises et des administrations	860	975	444	416	177	683
BUT - Management de la Logistique et des Transports (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première)	244	229	25	219	33	211
BUT - Management de la Logistique et des Transports	179	226	40	139	33	146
BUT - Management de la Logistique et des Transports - en apprentissage	124	153	31	93	25	99
	<b>2805</b>	<b>2802</b>	<b>1277</b>	<b>1528</b>	<b>507</b>	<b>2298</b>
		<b>-3</b>	<b>46%</b>	<b>54%</b>	<b>18%</b>	<b>82%</b>

#### IUT 45

Libellé formation inscription/affectation	Total des vœux Année N	Rappel Année N-1	Filles	Garçons	Boursier certifié des lycées	Non boursier certifié des lycées
BUT - Gestion des entreprises et des administrations (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première)	2809	3168	1463	1346	635	2174
BUT - Génie mécanique et productique	1946	1287	217	1729	216	1730
BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première)	1701	1954	178	1523	292	1409
BUT - Métiers de la Transition et de l'Efficacité Énergétiques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première)	587	539	73	514	71	516
BUT - Qualité, logistique industrielle et organisation (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première)	537	492	150	387	96	441
BUT - Chimie (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première)	1092	1323	664	428	138	954
BUT - Management de la Logistique et des Transports (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première)	396	427	28	368	49	347
	<b>9068</b>	<b>9190</b>	<b>2773</b>	<b>6295</b>	<b>1497</b>	<b>7571</b>
		<b>122</b>	<b>31%</b>	<b>69%</b>	<b>17%</b>	<b>83%</b>

## QUESTIONS DIVERSES

Les élus n'ont pas formulé de questions diverses.

## PROCHAINE CFVU

- Lundi 12 juin 2023.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, Sébastien RINGUEDE lève la séance à 16h50.

Le Vice-Président de la CFVU

  
Sébastien Ringuedé

APPROUVÉ CFVU du 13/11/2023